

Annexe – Programme de formation des consultants IRN

*Contenu pédagogique détaillé des 6 modules
À destination des centres de formation accrédités*

Volume total	Modules	Validité du Certificat
14 heures (dont 3h minimum de mise en situation pratique et 1h évaluation)	6 modules obligatoires	2 ans, renouvelable

Sommaire

Avant-propos et mode d'emploi du document	3
Module 1 — aDRI, IRN et enjeux de résilience numérique (1h30)	5
Module 2 — Principes d'assessment : fonctions critiques et actifs numériques (2h00).....	8
Module 3 — Référentiel IRN (piliers, critères) et méthodologie d'évaluation (4h00)	11
Module 4 — Algorithme de scoring et rapport d'évaluation (1h30)	14
Module 5 — Processus de Labellisation et d'Audit de Contrôle (45min)	21
Module 6 — Obligations déontologiques et prévention des conflits d'intérêts (1h00)	25
Récapitulatif des volumes horaires et évaluation.....	29

Avant-propos et mode d'emploi du document

Le présent document constitue le référentiel pédagogique de la formation initiale des Consultants IRN, destiné aux organismes de formation accrédités par l'aDRI. Il a pour vocation de servir de base à la construction des supports pédagogiques de chaque module.

Structure de chaque fiche-module

Chaque module est présenté selon une architecture pédagogique homogène articulée en trois niveaux distincts :

Rubrique	Définition et utilisation
Objectifs de formation	Ce que le module vise à apporter au stagiaire en termes de compétences professionnelles exercées dans le cadre de ses missions de Consultant IRN. Formulés en termes de savoir-faire et de posture professionnelle. Servent de base au contrat pédagogique avec le stagiaire.
Objectifs pédagogiques	Capacités précises et observables que le stagiaire doit démontrer à l'issue du module. Formulés avec le verbe « Être capable de... ». Servent de base à la construction des évaluations et au contrôle des acquis par le formateur.
Contenu détaillé	Découpage thématique du module avec les points clés à traiter. Constitue le plan de cours du formateur, à enrichir avec les supports aDRI officiels (Référentiel, questionnaire, modèles de rapports).

Points de vigilance pour les centres de formation

- Les supports officiels aDRI (Référentiel, questionnaire standardisé, modèles de rapports) sont fournis par l'Organisme Accrédité et ne sont pas reproduits dans ce document.
- L'environnement de démonstration de la plateforme de scoring est accessible uniquement via les accréditations aDRI — prévoir les accès formation en amont.
- Les jeux de cas fictifs mentionnés sont à construire par le centre de formation sur la base des secteurs cibles de sa clientèle.
- Le présent document est mis à jour à chaque nouvelle version du Référentiel IRN — vérifier la version en vigueur avant toute session.

MODULE 1 — Présentation de l'aDRI, de l'IRN et enjeux de résilience numérique

Volume horaire : 1h30

Objectifs de formation — Compétences professionnelles visées

- Comprendre ce qu'est la résilience vs les différents termes utilisés et notamment la souveraineté.
- Positionner l'aDRI et l'IRN dans l'écosystème français et européen de la cybersécurité et de la résilience numérique.
- Comprendre le cadre juridique et la gouvernance du dispositif IRN jusqu'à la labellisation.
- Identifier les enjeux stratégiques de la résilience numérique pour les entreprises et en quoi l'IRN répond à ces enjeux.
- Appréhender le rôle et les responsabilités de chaque acteur du dispositif (aDRI, Organismes Accrédités, Conseil Agréé, Consultants, Bénéficiaires).

Objectifs pédagogiques — Capacités observables attendues à l'issue du module

- Être capable de décrire la structure de gouvernance de l'aDRI (CA, Membres Fondateurs, Organismes Accrédités) et d'en expliquer les missions.
- Être capable de définir l'IRN et d'en exposer le périmètre d'application.
- Être capable de restituer les principales dispositions réglementaires impactant la résilience numérique (NIS2, DORA, RGPD) et leurs liens avec l'IRN.
- Être capable de distinguer les licences Creative Commons (référentiel) et la licence d'exploitation (algorithme de scoring).
- Être capable d'expliquer la valeur marché du Label IRN à un interlocuteur dirigeant.
- Être capable de positionner son rôle de Consultant dans la chaîne de valeur du dispositif.

Contenu détaillé du module

Thème	Contenu détaillé
Gouvernance aDRI	– Statuts et structure juridique de l'aDRI – Organes de gouvernance : Conseil d'Administration, Membres Fondateurs – Rôle et obligations des Organismes Accrédités – Chaîne de valeur complète : aDRI → Accrédités → Conseils Agréés → Consultants → Bénéficiaires
L'IRN : objet et périmètre	– Définition de l'Indice de Résilience Numérique – Champ d'application : types d'organisations éligibles à la labellisation

	– Articulation Open Assessment (Creative Commons) / Scoring (propriétaire) / Labellisation – La distinction cotation vs notation : implications pratiques pour le consultant
Contexte réglementaire	– Directive NIS2 : obligations de cybersécurité et résilience des entités essentielles et importantes – Règlement DORA : exigences pour le secteur financier – RGPD : articulation avec la résilience des données – Positionnement de l'IRN par rapport aux standards existants (ISO 27001, SOC 2...)
Propriété intellectuelle	– Licence Creative Commons BY-NC-ND : droits et interdictions – Licence d'exploitation de l'algorithme de scoring : conditions d'accès – Obligations de référencement de l'aDRI dans les communications – Marques « IRN » et « DRI » : conditions d'usage
Valeur et positionnement du Label	– Bénéfices pour les entreprises labellisées (directs : connaissance et maîtrise de ses dépendances ; indirects : crédibilité, différenciation, conformité) – Arguments commerciaux et pédagogiques à destination des dirigeants – Cas réel anonymisé : entreprise avant/après labellisation

Méthodes pédagogiques	Évaluation associée
– Exposé magistral avec support visuel (slides aDRI officiels) – Séance de questions-réponses structurée avec synthèse formateur – Remise du kit documentaire : statuts, CDC, convention type	– 5 questions à choix multiples dans l'examen final écrit – Pitch prospect

MODULE 2 — Principes d'assessment : fonctions critiques et actifs numériques

Volume horaire : 2h00 (dont 1h exposé, 1h atelier pratique)

Objectifs de formation — Compétences professionnelles visées

- Savoir identifier, nommer et hiérarchiser les fonctions critiques d'une entreprise.
- Savoir reconstituer les actifs numériques et systèmes critiques qui supportent ces fonctions.
- Construire une matrice de dépendance numérique exploitable pour le scoring IRN.

Objectifs pédagogiques — Capacités observables attendues à l'issue du module

- Être capable de définir et de différencier une fonction critique d'un processus support dans une organisation donnée.
- Être capable d'identifier les catégories de fonctions critiques (ex. : production, distribution, gestion, communication, continuité...) dans au moins deux secteurs d'activité distincts.
- Être capable de lister et de classer les actifs numériques d'une organisation selon leur nature (infrastructure, données, applicatif, réseau, cloud).
- Être capable de construire un groupe d'actifs associé à une fonction critique identifiée.
- Être capable de renseigner une matrice de dépendance numérique complète sur un cas fictif fourni.
- Être capable de justifier la classification vital/essentiel/standard d'un actif numérique (niveau d'importance).

Contenu détaillé du module

Thème	Contenu détaillé
Fonctions critiques	– Définition et enjeux : qu'est-ce qu'une fonction critique (DORA...) ? – Types de fonctions critiques rencontrées : production, distribution, gestion, communication, continuité... – Méthode d'identification par entretien dirigeant et documentaire – Différenciation fonctions critiques / processus support / processus réglementaires – Exercice de cartographie des fonctions critiques sur une entreprise fictive
Actifs numériques	– Définition et périmètre de l'actif numérique dans le cadre IRN – Catégories d'actifs : infrastructure physique, données, applicatifs, réseau, cloud, terminaux – Inventaire des actifs : méthode de recueil et de qualification – Chaînage Actif / Groupe d'Actifs / Système / Fonction critique – Cas particuliers : actifs mutualisés, externalisés (SaaS, IaaS), hébergés à l'étranger

Niveaux d'importance	– Grille IRN : actifs vitaux, essentiels, standards – Critères de classification : impact sur la continuité, exposition, irremplaçabilité – Règles de la liaison actif / groupe d'actifs : la criticité se définit au niveau de la liaison – Erreurs fréquentes de classification et comment les éviter
Matrice de dépendance numérique	– Structure et renseignement de la matrice – Lecture croisée fonctions critiques ↔ actifs numériques – Validation de la matrice avec le Bénéficiaire – Exercice complet sur deux secteurs types

Méthodes pédagogiques	Évaluation associée
– Exposé structuré avec schémas et exemples sectoriels – Ateliers en binômes sur cas réels anonymisés (2 secteurs) – Restitution plénière avec correction commentée par le formateur – Remise de la fiche-outil « Matrice de dépendance numérique »	– Étude de cas pratique intégrée à l'évaluation finale : cartographie d'une fonction critique – Critères évalués : exhaustivité, pertinence des classifications, cohérence de la matrice

MODULE 3 — Référentiel IRN (piliers, critères) et méthodologie d'évaluation

Volume horaire : 4h00 (dont 30 min présentation, 2h atelier de lecture guidée, 1h30 de cas pratique)

Objectifs de formation — Compétences professionnelles visées

- Maîtriser la structure complète du Référentiel IRN (piliers, critères, niveaux de maturité, lexique).
- Comprendre la logique d'évaluation de chaque critère (portée du critère).
- Identifier les zones d'interprétation complexe et les pièges d'évaluation fréquents.

Objectifs pédagogiques — Capacités observables attendues à l'issue du module

- Être capable de décrire l'architecture globale du Référentiel IRN (nombre de piliers, de critères, logique d'agrégation).
- Être capable de lire et d'expliquer, pour chaque pilier, les critères associés et leur signification opérationnelle.
- Être capable d'illustrer chaque critère par au moins un exemple d'interprétation correcte et une erreur d'interprétation fréquente.
- Être capable d'identifier les éléments probants (justificatifs, certifications, politiques) attendus pour chaque critère.

Contenu détaillé du module

Thème	Contenu détaillé
Architecture du Référentiel	– Structure générale : 8 piliers, 30 critères — logique hiérarchique – Principe de notation des critères en fonction du niveau de maturité – Principe de portée des critères
Lecture des piliers	– Présentation détaillée de chaque pilier : objet, périmètre, enjeux – Décryptage des critères pilier par pilier avec exemples d'interprétation – Éléments probants attendus par critère (certifications ISO/IEC, PSSI, PCA/PRA, contrats cloud...)
Pièges d'interprétation	– Biais à éviter dans l'interprétation des critères – Critères à lecture contextuelle : comment adapter sans dévier du référentiel – Gestion des situations ambiguës : quand escalader vers l'Organisme Accrédité – Différence entre déclaration du Bénéficiaire et preuve documentaire
Cas pratique : application du	– Exercices d'application : attribuer un niveau de criticité à des configurations types

référentiel sur un exemple concret	
------------------------------------	--

Méthodes pédagogiques	Évaluation associée
– Lecture guidée du Référentiel – Exercices d'application pilier par pilier avec correction commentée	– Étude de cas dans l'examen final

MODULE 4 — Algorithme de scoring et rapport d'évaluation

Volume horaire : 1h30 (dont 45 min présentation, 45 min exercices sur données fictives)

Objectifs de formation — Compétences professionnelles visées

- Comprendre la logique fonctionnelle de l'algorithme de scoring IRN et l'utiliser.
- Lire et interpréter les résultats du scoring.
- Identifier les facteurs de pondération et les seuils d'obtention du Label.
- Restituer les résultats de scoring de manière pédagogique et professionnelle à un dirigeant Bénéficiaire.

Objectifs pédagogiques — Capacités observables attendues à l'issue du module

- Être capable d'expliquer la différence fonctionnelle entre Open Assessment et Scoring (notation propriétaire).
- Être capable de décrire les trois mécanismes principaux de l'algorithme : pondération par criticité, moyenne géométrique par actif, agrégation en indice global.
- Être capable d'interpréter un rapport de scoring fictif complet : identification des points forts, des axes d'amélioration prioritaires, du seuil de labellisation.
- Être capable de présenter les résultats d'un scoring à un dirigeant non-technicien en 15 minutes.
- Être capable d'identifier les situations d'interprétation ambiguë et de savoir les escalader.
- Être capable d'expliquer pourquoi seul un acteur agréé est habilité à produire un score IRN opposable.

Contenu détaillé du module

Thème	Contenu détaillé
Logique de l'algorithme	– Rappel de la distinction Open Assessment / Scoring : implications pour le consultant agréé – Les 20 critères de résilience notés de 1 à 100 : principes de graduation – Mécanisme de pondération par niveau de criticité de la liaison actif/groupe d'actifs – Calcul du score d'un actif : la moyenne géométrique pondérée (présentation fonctionnelle) – Agrégation des scores d'actifs en indice global : formule validée par le conseil méthodologique – Seuil minimal d'obtention du Label IRN : valeur et logique
Lecture du rapport de scoring	– Structure des résultats du scoring – Lecture par pilier : identification des forces et des axes d'amélioration

	– Visualisation graphique des résultats : radar de maturité, histogramme par actif – Interprétation des résultats en contexte sectoriel – Exercices d'interprétation sur 5 rapports fictifs fournis
Restitution client	– Bonnes pratiques de présentation des résultats à un dirigeant non-technicien – Plan type de restitution (contexte → méthodologie → résultats → recommandations → Label) – Simulation de restitution client (15 minutes) sur un rapport fictif – Gestion des réactions : résultat décevant, contestation de la note, demande de révision

Méthodes pédagogiques	Évaluation associée
– Démonstration sur plateforme aDRI (environnement de formation avec données fictives) – Exercices d'interprétation sur 5 jeux de données fictifs – Simulation de restitution client : jeu de rôle Consultant / Dirigeant – Remise de la fiche-outil « Grille de lecture d'un rapport de scoring IRN »	– 5 exercices d'interprétation de rapports fictifs dans l'examen final – Critères évalués : identification correcte du seuil de Label, des axes prioritaires, cohérence de la recommandation – Note : l'accès à la plateforme de scoring en conditions réelles est conditionné à la délivrance du Certificat et à la licence d'exploitation.

MODULE 5 — Processus de Labellisation et d'Audit de Contrôle

Volume horaire : 45 min de présentation

Objectifs de formation — Compétences professionnelles visées

- Produire l'ensemble des livrables requis (rapport de Labellisation, attestation).
- Présenter la procédure de labellisation.
- Présenter les obligations de reporting et de transmission à l'Organisme Accrédité.

Objectifs pédagogiques — Capacités observables attendues à l'issue du module

- Être capable de produire les livrables requis pour la Labellisation (rapport, attestation).
- Être capable de rédiger un rapport de Labellisation conforme au modèle aDRI (structure, contenu obligatoire, annexes).
- Connaître les particularités d'un Audit de Contrôle.
- Connaître les règles et délais de transmission des pièces justificatives.

Contenu détaillé du module

Thème	Contenu détaillé
Étapes de la Labellisation	– Cadrage avec le Bénéficiaire : identification de la ou des fonctions/processus sensibles et/ou critiques dont l'entreprise veut faire l'évaluation, et des systèmes et actifs numériques concernés qui supportent cette ou ces fonctions/processus – Collecte des données en vue de l'évaluation de la maturité de chaque critère du questionnaire IRN – Calcul du score IRN par application de l'algorithme de scoring de l'aDRI – Production du rapport de Labellisation et, si le seuil est supérieur ou égal au minimum requis, délivrance de l'attestation de labellisation permettant au Bénéficiaire d'opter pour l'usage du logo dans les conditions définies en annexe – Transmission de l'attestation de labellisation à l'Organisme Accrédité dans les 15 jours suivant la délivrance
Le rapport de Labellisation	– Structure obligatoire du rapport : sections, contenu minimum – Exemple de rapport de synthèse : langage, niveau de détail, recommandations – Preuves à mentionner dans le rapport – Conservation du dossier complet : obligation de 5 ans
L'Audit de Contrôle	– Objet et calendrier de l'Audit de Contrôle – Différence entre Audit de Contrôle et renouvellement de Labellisation

	– Protocole de conduite de l'Audit : points de contrôle, pièces à revérifier – Règle d'indépendance : le Consultant labellisateur ne peut pas être le Consultant auditeur – Rédaction du rapport d'Audit de Contrôle – Conséquences d'un Audit défavorable ou favorable (procédures de suspension du Label, ajustements)
Gestion des situations spéciales	– Transfert de dossier : procédure, responsabilités, traçabilité – Changement de périmètre significatif : obligation de réévaluation – Reporting mensuel à l'Organisme Accrédité : contenu et délais

Méthodes pédagogiques	Évaluation associée
– Exposé du workflow complet de Labellisation avec cas illustratifs – Simulation complète en groupe de 3 stagiaires (cas fil rouge fourni par le formateur) : de la prise de mandat à la remise du rapport – Remise des modèles de livrables : rapport de Labellisation, rapport d'Audit de Contrôle	– Questionnement individuel de 10 minutes sur le rapport commun du groupe

MODULE 6 — Obligations déontologiques et prévention des conflits d'intérêts

Volume horaire : 1h00

Objectifs de formation — Compétences professionnelles visées

- Connaître et appliquer les règles de déontologie aDRI dans l'exercice des missions de Consultant IRN.
- Identifier et gérer les situations de conflit d'intérêts, y compris dans les opérations intra-groupe.
- Respecter les obligations de déclaration et de confidentialité.
- Comprendre les risques disciplinaires et les procédures de suspension et de retrait d'agrément.

Objectifs pédagogiques — Capacités observables attendues à l'issue du module

- Être capable de citer les principales règles de déontologie de l'aDRI et de les expliquer avec ses propres mots.
- Être capable de définir les catégories de conflits d'intérêts (liens capitalistiques, contractuels, personnels) et d'en donner des exemples concrets.
- Être capable de comprendre les conséquences d'une violation déontologique : procédure de suspension, retrait d'agrément, responsabilité RC Pro.

Contenu détaillé du module

Thème	Contenu détaillé
Règles de déontologie aDRI	– Principes fondamentaux : indépendance, objectivité, intégrité, confidentialité, compétence – Obligations spécifiques du Consultant agréé vis-à-vis de l'aDRI, de l'Organisme Accrédité et du Bénéficiaire – Hiérarchie des obligations en cas de conflit entre les parties
Conflits d'intérêts	– Règle d'interdiction de l'auto-labellisation (art. 5.3 CDC) : périmètre exact et cas limites – Opérations intra-groupe : procédures d'indépendance documentées
Obligations de déclaration	– Événements déclencheurs : changement de situation capitalistique, nouveau contrat avec le Bénéficiaire, modification des équipes – Procédure de déclaration à l'Organisme Accrédité : format, délais, pièces
Confidentialité et données	– Obligations de confidentialité des données Bénéficiaire

	– Durée de conservation et conditions d'accès de l'aDRI aux pistes d'audit – Responsabilité en cas de violation de confidentialité
Procédures disciplinaires	– Procédure de suspension d'agrément : déclenchement, instruction, décision – Procédure de retrait d'agrément : conditions, recours – Responsabilité professionnelle et assurance RC Pro : obligations du Consultant

Méthodes pédagogiques	Évaluation associée
– Exposé des règles de déontologie avec exemples concrets – Étude de cas de conflits d'intérêts réels anonymisés – Mention des éléments déontologiques dans le kit remis	– Questions à choix multiples dans l'examen final – 1 question ouverte